Propos d'ouverture du ministre délégué au Budget
Journée d'études du contrôle financier
Alençon, 18 novembre 2002

Mesdames et messieurs,

Je vous souhaite une très chaleureuse bienvenue en Alençon. Cette ville où je suis né et où j'ai connu ma 1ère expérience de gestion publique en devenant d'abord simple conseiller municipal, il y a bientôt 20 ans, avant d'en devenir maire et de siéger à tous les échelons territoriaux qui m'ont conduit au Sénat avant d'entrer au gouvernement.

Merci à Sophie Mahieux et à Jean Bassères d'avoir bien voulu tenir cette journée d'études ici. Cette attention me touche profondément car mes fonctions au gouvernement m'éloignent et me privent de temps utile à cette agglomération dont le tissu industriel a été ravagé l'an passé par la fermeture de l'usine Moulinex qui employait 1000 personnes. Je suis donc très sensible à l'attention que vous lui témoignez aujourd'hui.

C'est un très sincère plaisir pour moi de partager avec vous ce matin cet échange sur la dépense publique et le contrôle financier. Pardonnez-moi d'en avoir bouleversé quelque peu l'organisation en y participant personnellement et en la « délocalisant » en Alençon.

Faire plus avec moins

Permettez-moi une confidence. Je suis un maniaque de la maîtrise, et donc de l'optimisation de la dépense en général, depuis mon plus jeune âge, et de la dépense publique depuis que je suis élu. Je pense toujours que l'on peut faire plus avec moins. Comme maire d'Alençon, je pense d'ailleurs avoir « expérimenté » le sujet comme nulle part en France.

Quelques chiffres illustreront les résultats obtenus en douze ans, de 1989 à 2001, dates de mes deux mandats de maire :

En euros constants, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 9 % pour Alençon et augmenté de 7 % pour l'Etat. Les dépenses de personnel - 14 % en Alençon, + 23 % pour l'Etat. Stock de dette - 42 %, ici + 146 % pour l'Etat. Intérêts de la dette - 68 % Alençon, + 78 % Etat. Quant aux impôts locaux, ils ont baissé de 7 % pour la taxe d'habitation, le 16e taux

le plus bas sur 163, de 43 % pour le foncier bâti et 37 % pour la taxe professionnelle (le 8e taux le plus bas). Sauf erreur de ma part, il n'y a pas eu de redressement financier plus important réussi au sein des villes de notre strate.

La LOLF constitue la meilleure chance d'avancer

Pour tout vous dire, je suis persuadé que l'on peut sur le long terme réussir de bons résultats avec le budget de l'Etat. C'est le pari secret que je me suis fixé à moi-même, et je sais que la LOLF constitue ma meilleure chance d'avancer dans ce sens. C'est pourquoi j'en fais ma priorité, au quotidien, à Bercy.

Cette nouvelle constitution financière sous-tend la réforme de l'Etat : elle incite puissamment à se fixer des priorités claires, à introduire de vrais simplifications et à inventer un nouveau management, c'est dire son enjeu pour notre collectivité nationale.

Pour réussir la LOLF, j'ai décidé, comme vous le savez, de créer une structure unique de pilotage afin de coordonner les énergies sur le projet au sein de notre ministère et même au-delà. A cet effet, une direction de la réforme budgétaire se met en place. Franck Mordacq, présent parmi nous, en sera le Directeur, et le garant devant moi de son succès. Il a naturellement tout mon soutien pour la réussite de sa mission.

Deux acteurs de terrain sont décisifs pour assurer le succès de la mise en œuvre de la LOLF : le contrôleur financier et le comptable. Je suis venu vous dire expressément que j'attends personnellement beaucoup d'eux pour optimiser la performance de notre ministère sur l'un de ses métiers de base : la maîtrise de la dépense.

Cette journée d'études est le lieu pour en débattre. Je suis venu pour vous écouter, échanger avec vous sur les deux thèmes concrets préparés par mon cabinet avec les directions. Je vous propose de donner à nos échanges une totale spontanéité. Les hauts fonctionnaires de notre ministère le savent, je n'ai aucun goût pour le formel, aussi n'ayons pas peur de lever tout tabou et ceci vaut naturellement pour chacun parmi nos invités, que je salue et remercie pour leur présence à nos côtés.

Mon plus grand bonheur serait que cette journée fasse date, qu'elle soit une étape importante dans la refondation de la dépense publique de l'Etat : le chemin de la LOLF est difficile d'ici 2006 ; nous avons besoin de points de repère, vous comme moi.

Je laisse le témoin à ce stade à Jean-Yves Raude (avec lequel j'ai beaucoup travaillé lors de l'élaboration de la loi) pour engager les travaux de notre premier thème d'échanges.

Alain Lambert, ministre délégué au Budget
et à la Réforme budgétaire